



**CONFERENCE DES MINISTRES DE LA DEFENSE, DE LA SECURITE
ET DES AIRES PROTEGEES SUR LE BRACONNAGE ET AUTRES
CRIMINALITES FAUNIQES TRANSFRONTALIERES**

SEGMENT MINISTERIEL

**Projet d'Allocution à la Cérémonie d'Ouverture
de Monsieur SIDICK ABDELKERIM HAGGAR,
Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la
République du Tchad**

N'Djamena, Hôtel Hilton, 25 Janvier 2019

- **Excellence Monsieur Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**
- **Monsieur le Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du PFBC ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais avant tout propos m'acquitter d'un devoir, celui de remercier Son Excellence **IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, d'avoir autorisé la tenue à N'Djamena, de cette importante **Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires Protégées sur la Lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières.**

Permettez-moi aussi de saluer et de me féliciter de la présence massive dans cette salle, des officiels et responsables de nos grandes institutions, des ministres et des représentants des pays amis et de nos partenaires, ainsi que celles des autres personnalités de marque. Présence qui atteste de l'importance et de l'intérêt pour la thématique qui nous réunit et qui est un véritable défi pour notre sous-région, l'Afrique centrale et pour notre pays, le Tchad.

- **Excellence Monsieur Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**

Le braconnage au Tchad avec son corolaire, le trafic illicite des espèces sauvages, sont des phénomènes récurrents. Peut-être conviendrait-il de décrire brièvement leurs formes et leurs modes opératoires, pour en tirer les conséquences et préciser tout le sens et l'importance des présentes assises.

En effet d'une manière générale, les braconniers et autres bandes criminelles liés au trafic illégal des espèces sauvages opèrent sur le terrain, suivant deux grandes modalités. Dans le premier cas, les braconniers arrivent en caravane à dos de chevaux, d'ânes et de chameaux, les deux derniers leur servant de bêtes de somme pour le transport. Ces braconniers font usage d'armements lourds de type AK47, RPG7, AA52 etc. Souvent, leurs points d'entrée et de passages sont bien connus. Ils opèrent généralement en saison sèche, dans la période comprise entre la fin du mois d'octobre et celle du mois de mai de chaque année.

Le deuxième mode opératoire consiste en l'utilisation des pirogues sur les confluents des fleuves et des rivières, le long des frontières avec nos pays voisins. A l'inverse des premiers, ils opèrent en saison des pluies. Ils sont eux aussi lourdement armés.

Un phénomène souvent observé dans les deux formes de braconnage, est la complicité de certains groupes d'éleveurs transhumants qui servent généralement d'indicateurs de la ressource faunique et de transporteurs des butins.

Les principaux produits recherchés par les deux formes de braconnage sont l'ivoire, les queues de girafe, les peaux de crocodiles et des grands félins ainsi que les œufs et les plumes d'autruche.

Il paraît indiqué de souligner, la disproportion qui existe dans le rapport des forces sur le terrain entre ces braconniers qui sont de véritables guerriers et les patrouilles traditionnelles des agents des eaux et forêts, faiblement armés et ne pouvant résister pendant longtemps en cas d'affrontement.

Il faut également signaler que souvent, ces affrontements se sont soldés par des morts dans les rangs de nos gardes forestiers et autres pisteurs.

La très grande étendue des frontières que nous partageons avec nos pays voisins est souvent un élément négatif dans le dispositif de surveillance.

Les cibles des braconniers ne se limitent pas seulement qu'aux seuls produits de la faune sauvage. Composés d'éléments disparates, appartenant aux groupements terroristes opérant dans les bandes sahéliennes et soudaniennes, tels que le Daesh, l'organisation Boko-Haram et autres mouvements rebelles, ces braconniers procèdent aussi à d'autres activités criminelles, comme le trafic des stupéfiants, la contrefaçons des billets de banque, le recrutement des mercenaires et l'enlèvement des personnes, souvent des enfants et des femmes, contre le paiement de rançons.

Les effets négatifs du changement climatique ayant conduit à l'augmentation des flux des transhumants jadis utilisant le bâton, lesquels utilisent ces derniers temps, des armes de guerre pour leur sécurité pendant le convoyage du bétail et en profitent eux-aussi pour braconner.

Si nous nous sommes appesantis sur les deux formes de braconnage ci-dessus, c'est en raison de leur dangerosité immédiate. Toutefois, il existe aussi le braconnage local exécuté par les populations locales pour leur consommation personnelle d'abord et ensuite pour le commerce au profit d'une demande citadine très lucrative, en liaison aussi avec une chaîne

de trafic international des trophées d'espèces menacées et intégralement protégées.

- **Excellence Monsieur Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Cette description des procédés du braconnage nous amène à la conclusion que le braconnage est un phénomène complexe, multifactoriels et multifonctionnels. S'il s'opère dans notre pays, il tire d'abord son essence et ses moyens d'existence et d'action au niveau transnational. Il sape les efforts de protection de la nature et du développement, tout comme il menace la paix et la sécurité au-delà de nos frontières, dans la sous-région Afrique Centrale, en Afrique toute entière et au niveau global.

Seule une approche régionale et internationale impliquant l'ensemble de nos pays voisins et toute la communauté internationale, peut nous nous aider à l'endiguer véritablement.

Ces assises ministérielles viennent donc à point nommé. Elles font suite aux travaux d'un segment technique tenu du 23 au 24 janvier courant. Pendant ces deux derniers jours en effet, des experts élités et des spécialistes émérites, maîtrisant parfaitement la question du braconnage et ses interrelations avec la défense et le maintien de la paix, de la sécurité nationale et transnationale, se sont penchés sur quatre thématiques, à savoir :

1. La Problématique de la transhumance et des groupes armés circulants entre le Sahel et le Nord de l'Afrique Équatoriale ;

2. Les Stratégies opérationnelles pour combattre le braconnage organisé et opérant avec les groupes armés ;
3. Les Accords transfrontaliers de lutte anti-braconnage et,
4. Les Financements et la Coordination des Partenaires Techniques.

- **S'agissant de la problématique de la transhumance et des groupes armés circulants entre le sahel et le nord de l'Afrique Equatoriale**, des actions tendant à l'encadrement de cette transhumance afin de limiter son impact sur les écosystèmes protégés et de renforcer la sécurité dans ses couloirs migratoires ont été recommandées par les experts.
- **Concernant les stratégies opérationnelles pour combattre le braconnage organisé et opérant avec les groupes armés**, les experts ont suggéré la mise en place d'un outil opérationnel allant au-delà du mandat des éco-gardes, actuellement inadapté à la lutte contre la criminalité des ressources naturelles organisée par des bandes lourdement armées.
- **Pour ce qui est des accords transfrontaliers de lutte anti-braconnage**, la mise en place et/ou l'activation des accords spécifiques entre les pays concernés par la problématique, particulièrement pour les aspects de gestion concertée des aires protégées transfrontalières, de coordination transfrontalière des actions de lutte anti-braconnage et de contrôle des troupeaux transhumants d'un pays à un autre, ont été jugées par les experts comme indispensables.
- **Quant aux financements et la coordination des partenaires techniques**, les experts ont recommandé comme essentiel, la mise en place d'un mécanisme de financement multithématique et de

mobilisation durable de ressources pour appuyer une action régionale d'envergure sur la problématique.

L'ensemble des résultats et de ces recommandations sont contenus dans **un projet de document de déclaration de N'Djamena et la feuille de route post N'Djamena sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontières, proposé par les experts.**

L'examen et l'adoption de ce document est l'objet principal des débats en huis clos, des Ministres pendant les présentes assises.

- **Excellence Monsieur Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**

Pour terminer, je tiens encore à vous remercier pour avoir rehausser de Votre Très Haute Présence ces assises, de l'intérêt que vous avez placé à ces assises mais aussi de la profonde confiance renouvelée à ma personne et à l'ensemble de mes homologues ici présents.

Je voudrais aussi remercier Monsieur le Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), pour leur initiative d'organiser cette conférence interministérielle, hautement stratégique pour notre sous-région.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leurs appuis multiformes constants aux activités d'intérêt national et sous régional en matière de gestion durable des ressources naturelles d'une manière générale et de lutte anti-braconnage en particulier.

Je vous remercie.